



payement d'installation du chauffage

Par **lilou2210**, le **19/06/2009** à **12:26**

Bonjour,
je suis actuellement locataire d'une maison.

Le proprio habite la maison juste à coté,
Jusqu'à cette année le chauffage gaz propane était branché sur sa cuve perso, et nous lui réglons le chauffage consommé.

Notre propriétaire vient de faire installer une cuve de gaz propane pour la maison ou l'on réside.

Il me demande de l'argent pour contribuer au frais d'achat, d'installation et de mise en route de la cuve.

je ne crois pas que c est à moi de payer l'installation, qu'en est t il légalement.
sur quel textes de loi puis je m'appuyer si j'ai raison ?

merci d'avance pour votre réponse